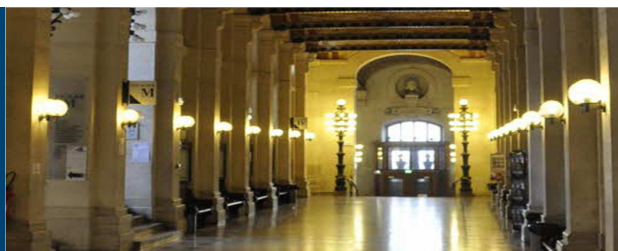


MASTER 2

DROIT PENAL FONDAMENTAL



PRESENTATION

Le master 2 Droit pénal fondamental, de type indifférencié, comporte des enseignements théoriques et appliqués ainsi qu'une initiation soit à la recherche (par la rédaction d'un mémoire), soit à la pratique professionnelle (par la réalisation d'un stage doublée de la rédaction d'un rapport de stage). Il comprend 60 crédits européens, à raison de 30 par semestre.

PROFIL REQUIS

L'accès à cette 2^{ème} année de MASTER est soumis aux conditions prévues par l'article 16 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif aux études doctorales. Cet accès est subordonné à l'obtention du diplôme de maîtrise délivré en première année de master ou d'un diplôme de niveau au moins équivalent ou au bénéfice de la validation d'acquis liés à l'expérience professionnelle ou aux travaux personnels du candidat.

Une attention particulière est prêtée aux mentions obtenues lors des années précédentes ainsi qu'aux notes obtenues dans l'ensemble des enseignements de droit pénal qui constituent autant de prérequis (Droit pénal général et procédure pénale, Droit pénal spécial, droit pénal des affaires et droit pénal international, procédure pénale approfondie et, éventuellement, droit de la peine).

OBJECTIFS

Le master 2 Droit pénal fondamental a pour objet de développer chez les étudiants une maîtrise théorique mais aussi une sensibilité pratique au droit pénal. En effet, la place de ce droit ne cesse d'augmenter, à l'image d'une société qui recourt de plus en plus souvent à la loi pénale pour essayer de résoudre les difficultés les plus variées. La finalité de cette formation est donc de donner aux étudiants qui la suivent un bagage suffisant de connaissances théoriques et de réflexes pratiques pour faciliter leur insertion professionnelle ultérieure. Le besoin s'en fait sentir tant en cabinet d'avocats – soit dans des cabinets purement pénalistes, soit dans des cabinets plus généralistes auxquels les compétences d'un avocat spécialisé en droit pénal sont de plus en plus précieuses – que dans la magistrature, dans la police ou la gendarmerie, en entreprises, etc.

CANDIDATURES 2019/2020

Connexion e-candidat du 20 au 31 mai 2019

Procédure dématérialisée

MASTER 2 DROIT PENAL FONDAMENTAL

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Professeur Emmanuel DREYER

Bureau 400
12 place du Panthéon
75005 PARIS

scolM2prive.eds@univ-paris1.fr

Tél. +33 1 44 07 79.92 ou 81.08 ou 80.19